# Ecole de Bréançon – Inscriptions 2019/2020

Les inscriptions des enfants à l'école de la Marette à Bréançon pour la prochaine année scolaire 2019/2020 doivent être transmises à la mairie d'ici le 15 mars 2019.

Parents, les documents ci-dessous vous sont destinés, à la fois pour vous renseigner et pour mettre à votre disposition les formulaires à remplir.

Fiche d'informations destinée  aux parents

Bulletin d'inscription à retourner en mairie d'ici le 15 mars 2019 (une par enfant)

Fiche sanitaire (une par enfant)

Réglement intérieur de la cantine

Réglement intérieur de la garderie